

AVIS DE PARUTION

RENFORCEMENT DES CAPACITES INSTITUTIONNELLES : CONCEPT ET ETUDE DE PROJETS DANS LE SECTEUR ROUTIER

2010R02

Le renforcement des capacités institutionnelles (RCI) représente l'un des principaux défis auxquels sont confrontés les pays en développement et les pays à économie en transition. Le RCI dans le secteur routier concerne des investissements en termes de personnes, d'institutions et de pratiques qui permettront à ces pays d'atteindre leurs objectifs de développement dans ce secteur. Il s'agit d'un moyen significatif d'amélioration de l'état des routes, et à plus long terme, de réduction de la pauvreté. Le RCI se traduit par l'acquisition de ressources, qu'il s'agisse de ressources humaines, financières, de réseaux, de connaissances, de compétences, de systèmes et de culture, et par leur intégration de manière à induire des changements de comportement individuel pour, au final, rendre plus efficace et plus efficient le fonctionnement des institutions et des organismes.

Le rapport souligne que pour mener à des résultats, le RCI doit s'appuyer sur des éléments matériels et immatériels. Les éléments matériels englobent les biens corporels tels que les infrastructures, les équipements, les ressources naturelles, la santé de la population, l'éducation, les systèmes et la structure d'organisation, les cadres juridiques et les politiques. Les éléments immatériels ont trait aux compétences sociales, à l'expérience, à la créativité, à la cohésion sociale, aux valeurs, à la motivation, aux usages, aux traditions, à la culture institutionnelle, etc. Généralement difficiles à quantifier, les éléments immatériels sont cependant aussi importants que les éléments matériels car ils déterminent dans quelle mesure une société donnée parvient à ou non à utiliser les ressources à sa disposition, et c'est ce qui lui permet de réaliser pleinement son potentiel humain et social.

Ce rapport fournit une rétrospective du RCI et analyse plusieurs réussites et plusieurs échecs. Il souligne que les expériences acquises par les pays en développement peuvent être très différentes de celles des pays en transition. Le rapport présente également cinq études de cas de pays différents et fait ressortir comment le RCI est perçu et pratiqué, et dans quelle mesure les cas présentés reflètent le concept de RCI. Les enseignements tirés sont également présentés.

De plus, les stratégies de renforcement des capacités sont développées, notamment l'aide financière et l'offre de ressources physiques, l'amélioration des capacités d'organisation et techniques, la définition d'objectifs stratégiques et le renforcement des contacts entre les institutions, les individus et les groupes.

Enfin, le rapport souligne le lien étroit entre le RCI et la bonne gouvernance.

Ce rapport est disponible sur la Bibliothèque virtuelle de l'AIPCR :

http://publications.piarc.org/ressources/publications_files/6/6922,2010R02_WEB.pdf